

REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2011



ATTELAGE TRAIT

LISIEUX (14) du 14 au 16 octobre 2011

Pour tout ce qui ne figure pas au présent Règlement, il est fait application des règlements des compétitions de la FFE 2011 : Dispositions Générales et Spécifique Attelage, complétés par les éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

GENERALITES

Un meneur peut engager plusieurs attelages, mais ne peut participer qu'avec un seul attelage dans le même championnat.

Il ne peut participer qu'à un seul championnat sur un même événement.

Les engagements sous X sont interdits.

En dessous de quatre engagés, un championnat peut être annulé.

QUALIFICATION ET PARTICIPATION

Sont qualifiés pour le championnat de France Attelage Trait tous les meneurs :

- ayant terminés au moins 5 épreuves Amateurs ou Internationales
- et avec au moins trois qualifications minimums obtenues sur des épreuves Grands Prix de la catégorie du championnat en question.

Dans tous les Championnats, des meneurs peuvent être sélectionnés par la DTN.

- dernier concours qualificatif le 30 septembre 2011

- clôture des engagements le lundi 3 octobre 2011

CONDITION DE PARTICIPATION & DOTATION

CHAMPIONNATS	Dotation	LFC	Condition de participation meneurs
Amateur 1 GP Trait Team	1500€	AMATEUR PRO	5 qualifications Amateur ou Internationales dont 3 Grand Prix
Amateur 1 GP Trait Paire	750€		
Amateur 1 GP Trait Solo	500 €		

DEROULEMENT

Ordre des tests

Dressage – Marathon – Maniabilité.

Normes techniques des Championnats

Le Championnat de déroule dans le cadre du CAI Trait

La reprise de dressage est l'Amateur 1 Trait (FEI n°1).

Le marathon comporte 6 obstacles composés de 6 portes maximum.

La maniabilité comporte 20 portes maximum.